

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de l'AEEESDIRO

David Haguenuer

18 octobre 2006

Table des matières

1 Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée	2
2 Adoption de l'ordre du jour	2
3 Frais technologiques	3
3.1 Présentation du problème	3
3.2 Prises de position	4
3.3 Actions à entreprendre	5
4 Élection d'un représentant de DESS	6
5 Beignes et café	6
6 Clôture	6

Présences

La séance est ouverte à 13h46 dans la salle AA-1175, le quorum étant atteint.

Nom	Laboratoire/rôle
Etienne Bergeron	LTP, LASSO
Simon Bouvier-Zappa	LIGUM
Éric Buist	OPTIM
François Cassistat	-
Karim Dhambri	GEODES
François Duranleau	LIGUM
Salima Hassaine	GEODES
David Haguenauer	LTP
Francis Hogue	observateur ; coordonnateur aux affaires associatives de la FAÉCUM
Marc Julien	LASSO
Pascal Lamblin	LISA
Éric Lesage	LTP
Pierre-Antoine Manzagol	LISA
Romain Pacanowski	LIGUM
Alexandre Patry	RALI
Eric Peters	observateur ; président de l'AEIROUM
Yann Rousseau	LIGUM
Charles Sanvido	OPTIM
Chan Wyeau	OPTIM

1 Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Marc Julien et David Haguenauer se proposent respectivement comme président et secrétaire. Etienne Bergeron seconde ces propositions. Marc Julien et David Haguenauer sont élus à l'unanimité.

2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Marc Julien puis adopté à l'unanimité.

3 Frais technologiques

3.1 Présentation du problème

Marc Julien présente à l'assemblée le problème des frais technologiques. Éric Lesage s'interroge au sujet de la note explicative reçue par les étudiants avec leur facture de frais de scolarité, qui mentionne que les nouveaux frais ont été approuvés par un comité incluant des représentants étudiants. Marc Julien explique que même si la totalité des représentants étudiants avaient été présents et s'étaient exprimés contre la proposition, celle-ci aurait pu être adoptée. Charles Sanvido mentionne qu'une telle décision aurait suivi les règles formelles, puisque le comité n'est que consultatif. Alexandre Patry demande si les professeurs sont contre ces frais.

Charles Sanvido demande si ces frais ont été imposés suite à un manque d'argent actuel de la DGTIC ou bien un manque prévu. Selon Marc Julien, l'Université dit que la DGTIC a un coût annuel de 5 millions de dollars, que l'Université reçoit 2,2 millions spécifiquement pour la financer, et que c'est donc aux étudiants de payer les 2,8 millions restants.

Charles Sanvido demande s'il y a un plan expliquant comment cet argent sera dépensé. On lui répond que l'Université a prévu une consultation des étudiants à ce sujet.

Charles Sanvido demande si les résultats de l'audit de la DGTIC sont publics. Marc Julien lui répond que non, et que l'Université a toujours refusé de publier un budget détaillé de la DGTIC, ni même un budget prévisionnel. Pascal Lamblin mentionne que la plus grande partie de l'argent est dépensée en salaires pour le personnel.

Éric Lesage demande si le budget de la DGTIC a été distingué du budget du reste de l'Université suite au déficit. Marc Julien répond que c'est probablement le cas, et qu'un but annoncé du recteur Luc Vinet est de combler le déficit pour l'année 2007-2008.

Alexandre Patry demande si nous sommes prêts à prendre position.

Charles Sanvido demande si la nouvelle vice-rectrice de la DGTIC Ghislaine Roquet a fait des déclarations. Nous ne savons pas.

On demande combien la DGTIC emploie de personnes. Etienne Bergeron dit qu'ils sont une centaine. Éric Lesage mentionne que la DGTIC sous-traite une partie de ses tâches.

Alexandre Patry demande si une position de l'AEEESDIRO pourrait être « nous demandons l'assainissement des finances de la DGTIC ». Hugo Larochelle indique qu'il faudrait au moins compléter une telle prise position pour s'opposer à l'augmentation des frais de scolarité sans accord du gouvernement. Marc Julien va dans le même sens; il faut éviter d'ouvrir la porte à

une augmentation incontrôlée des frais afférents, les étudiants en médecine se sont par exemple vu imposer des frais de 250\$.

Francis Hogue arrive à 14h10 et rappelle que la FAÉCUM a déjà entrepris quelques actions les semaines passées afin d'interpeller le recteur qui fait preuve de mauvaise foi en refusant parfois de répondre aux questions des étudiants et en changeant de discours quant à la finalité des frais technologiques.

Alexandre Patry demande si des informations concernant la gestion de la DGTIC sont disponibles. Francis Hogue répond que le plan de développement est inconnu (y compris de l'Université), que, sur les 4\$ par crédit de frais technologiques perçus, 3\$ serviront à combler le déficit de l'Université. Les résultats de l'audit ne sont pas connus –ils devraient être publiés sous peu– mais que les étudiants constatent clairement des problèmes avec les services fournis par la DGTIC.

Suite à une question de Pascal Lamblin, Francis Hogue mentionne que la nouvelle vice-rectrice n'a fait aucune déclaration, mais que ce n'est pas elle qui décide du budget de la DGTIC.

3.2 Prises de position

L'assemblée débat sur les positions à adopter officiellement. Charles Sando rappelle que l'AEEESDIRO a déjà pris position contre une augmentation des frais de scolarité au-delà de l'augmentation du coût de la vie à partir du dégel. Nous nous demandons s'il faut demander la suppression des frais technologiques, leur limitation ou une discussion une fois connus les résultats de l'audit de la DGTIC. Francis Hogue conseille de séparer la demande d'accès aux données de l'audit de la prise de position sur les frais technologiques.

Eric Peters se joint à l'assemblée à 14h19 et, suite à une question de David Haguénauer, nous résume les positions adoptées par l'AEIROUM en assemblée générale le 10 octobre 2006 : « contre les frais technologiques » et « demande que tous les frais soient approuvés par les associations représentant les étudiants concernés ».

Marc Julien propose la position « **L'AEEESDIRO s'oppose à tous frais afférents imposés sans le consentement des étudiants concernés** ». Etienne Bergeron seconde. Éric Lesage demande le vote. Il y a 10 voix pour, 0 contre et 1 vote blanc. La position est donc adoptée à l'unanimité.

Seconde proposition de Marc Julien : « **L'AEEESDIRO demande le retrait et le remboursement des frais technologiques, étant donné que les étudiants n'ont pas donné leur accord et que l'augmentation a dépassé celle du coût de la vie** ». David Haguénauer demande le vote.

Il y a 8 voix pour, 0 contre et 6 votes blancs. Cette position est adoptée à l'unanimité.

3.3 Actions à entreprendre

Marc Julien invite Francis Hogue à prendre la parole. Celui-ci nous expose la stratégie choisie par la FAÉCUM :

- Viser le recteur directement.
- S'attaquer au recteur sur deux axes :
 - perturbation des activités officielles telles que les déjeuners et les discours destinés à la communauté universitaire ;
 - réputation de l'Université de Montréal à l'externe, afin que le recteur se « sente mal » et soit contraint d'accepter de négocier.
- Actions choisies les jeudis en « conseils de guerre » auxquels toutes les associations sont conviées.
- Manifestation le 8 novembre—c'est un point important ; il s'agit de mobiliser le plus de monde possible.

Marc Julien annonce qu'il est prévu de déployer une banderole le jeudi 19 octobre en haut du pavillon André-Aisenstadt. Les étudiants d'informatique seront incités à venir dîner au salon Maurice-Labbé entre 12h et 13h afin de protéger la banderole si nécessaire.

Marc Julien propose une campagne sur le logiciel libre, ce qui pourrait faire prendre conscience aux décideurs qu'il existe d'autres solutions que les logiciels propriétaires actuellement employés. Une telle campagne nécessiterait de l'organisation. Charles Sanvido suggère de contacter des *LUGs* (*Linux User Groups*) de Montréal. François Cassinat suggère de retrouver la personne venue parler de logiciel libre au cours IFT1025. David Haguenaer suggère de chercher les Développeurs Debian de Montréal, qui sont des fanatiques. Pascal Lamblin demande en quoi cela s'inscrirait dans notre campagne de contestation des frais technologiques. On lui répond que ça pourrait augmenter la mobilisation en rendant les conférences plus intéressantes. Mais le mieux serait de commencer par prendre connaissance du budget de la DGTIC.

Éric Lesage demande à clarifier l'étendue de l'utilisation des services de la DGTIC par le DIRO : celle-ci ne concerne pas les machines ni la maintenance ou le soutien technique (sauf les machines du bac), mais le réseau appartient à la DGTIC, et les services de téléphone et de prêt de projecteurs notamment (une partie des équipements appartient à la DESI).

4 Élection d'un représentant de DESS

En l'absence de tout candidat à ce poste, cette élection est remise à une date ultérieure.

5 Beignes et café

La séance se termine avec l'arrivée des beignes.

6 Clôture

La séance est close à 14h53.

\$Id: pv-aeec-2006-10-18-ag.tex,v 1.7 2006/11/10 18:07:07 haguead Exp \$